

### Un train de carburants déraillé à Tébessa

Un train de transport de carburant a déraillé samedi, au lieu-dit El Khania, à proximité de la ville de Morsott, dans la wilaya de Tébessa, a indiqué dimanche la protection civile. Selon la même source, le mécanicien du train a été blessé, alors que la voie a été endommagée des suites de cet accident.

Le déraillement s'est produit au retour du train de Bir El-Ater. La locomotive et deux wagons citernes de mazout vidés, sur les treize tractées, ont déraillé, provoquant des dommages sur une distance de 200 mètres de voie ferrée et entraînant l'arrêt momentané du transport de phosphate entre Bir El-Ater et Annaba, a-t-on précisé de même source.

### Un Algérien reçoit le prix des «Jeunes chercheurs arabes»

Le prix des «Jeunes chercheurs arabes» des mathématiques et de l'informatique pour l'année 2005 a été attribué à l'Algérien Salim Messaoudi par la fondation jordanienne Abdelhamid Choumane. Le prix en question a été partagé en ex aequo par le Dr Messaoudi et l'égyptien Mahmoud Abdelati. La fondation Abdelhamid Choumane, fondateur de la Banque arabe, avait annoncé dimanche à Amman les noms des lauréats ayant reçu le prix des «Jeunes chercheurs arabes» pour l'année 2005 dans les domaines de la physique, la géologie, l'ingénierie et les sciences humaines et juridiques. Le jury avait tenu le 13 juin dernier des réunions à Amman sous la présidence de l'ex-Premier ministre jordanien, Adnane Badrane, en vue d'évaluer la production scientifique des candidats, au nombre de 152, issus des universités et des établissements scientifiques arabes.

# Le Quotidien

D'ORAN  
Edition Nationale d'Information

## Réconciliation nationale: 500 dossiers restent à étudier



Le ministre de la Justice Tayeb Belaiz a annoncé, hier à Alger, qu'il ne restait à étudier plus que 500 dossiers de personnes concernées par les mesures de la charte pour la paix et la réconciliation nationale. La commission nationale chargée de la mise en oeuvre des mesures prévues par la charte est à pied d'oeuvre pour l'examen des dossiers restants au «cas par cas pour ce qui est de l'extinction de l'action publique, de la grâce ou de la commutation de peine», a déclaré M. Belaiz à la presse, en marge de la cérémonie de distinction des détenus lauréats au BEF et au Bac, au niveau de l'établissement de rééducation d'El-Harrach.

Les mesures de la charte «seront appliquées intégralement pour tous les cas», selon M. Belaiz qui n'a pas manqué de préciser que le délai accordé aux repentis pour finaliser leur démarche expirera à la date prévue. Ce délai fixé à six mois à compter de la date de la promulgation de la charte ne sera pas prolongé, a-t-il souligné. «Le peuple a fait montre d'une magnanimité et d'une générosité sans pareilles», a encore

précisé le ministre de la Justice ajoutant que «les institutions de l'Etat procéderont, après expiration du délai légal et en vertu des missions et devoirs que leur confère la Constitution, à la protection de la société dans le cadre de la loi et à la lutte contre les terroristes». Par ailleurs, M. Belaiz a démenti les allégations liant le mouvement opéré au sein du secteur de la justice au niveau des présidents et vice-présidents de cours à l'échec de la mise en oeuvre des mesures de la charte.

A une question de l'APS sur le suicide d'un détenu dans la nuit de vendredi à samedi dans la prison d'Annaba, le ministre a indiqué que ce genre d'incidents «survient dans tous les pays du monde» précisant que le jeune prisonnier «s'était suicidé à trois heures du matin dans la salle d'eau».

Le ministre de la Justice a également indiqué que son département a ouvert, samedi, une enquête pour déterminer les causes du suicide et les circonstances dans lesquelles il a eu lieu, dans l'attente des résultats de l'autopsie et de l'enquête.

### Reprise du procès du meurtrier d'un jeune Français à Fès

Le procès de l'assassin présumé de Benjamin Vanseveren, touriste français de 17 ans poignardé à Fès en février 2005, doit reprendre aujourd'hui après avoir été suspendu le 15 mai, a-t-on appris de source judiciaire dimanche. Le tribunal avait ajourné au 24 juillet le procès pour permettre, à la demande de l'avocat de la défense, Me Hassan Jay, une contre-expertise sur la santé mentale du meurtrier présumé, Abdelilah Al Meziane, un Fassi de 29 ans. Cet avocat, après un an d'instruction, n'a été commis d'office par le tribunal que le 6 mars 2006, le meurtrier présumé ayant notifié très tard à la cour son incapacité à payer un avocat. L'avocat de la partie civile, Me Jean-Lou Lévi, avait critiqué «la lenteur du procès», en s'étonnant qu'il ait fallu «plus d'un an pour désigner un avocat au meurtrier présumé».

### Un responsable des services secrets afghans surpris avec 33 kg d'héroïne

Le chef des services de renseignement d'un district du nord de l'Afghanistan a été pris en flagrant délit en train de transporter 33 kg d'héroïne dans sa voiture de fonction, a annoncé hier le chef de la police secrète afghane, Abdul Wahab Khetab. Le chef des services de renseignement du district de Rustaq, situé dans la province de Takhar, frontalière du Tadjikistan, a été arrêté la semaine dernière, a précisé M. Khetab. «Il transportait 33 kg d'héroïne dans sa voiture de fonction», a déclaré à l'AFP ce responsable. Le district de Takhar est situé sur une importante voie de transit du trafic de drogue à destination de la Russie et les pays européens via le Tadjikistan.



### Saddam Hussein hospitalisé

L'ancien président irakien Saddam Hussein a été évacué dimanche à l'hôpital, suite à la grève de la faim qu'il observe depuis deux semaines en prison à Bagdad, a annoncé le procureur général Jaafar al-Moussaoui. «Saddam Hussein vient d'être admis dans un hôpital en raison de sa grève de la faim», a déclaré M. Moussaoui à des médias. Le responsable judiciaire a, en outre, précisé que Saddam ne s'alimente qu'avec des liquides. En raison de cette hospitalisation, l'ancien président irakien, jugé actuellement par un Haut tribunal pénal irakien pour le massacre de chiites dans les années 1980, sera absent lundi à la reprise de son procès.

«Un rapport médical a établi qu'il ne pouvait pas assister (...) à l'audience, car son état nécessite des soins médicaux», a-t-il ajouté.

## EDITORIAL

Par A. H.

Les régimes arabes ont choisi de se taire devant le crime contre les leurs. Et ce n'est pas faute d'avoir trouvé les mots ou les qualificatifs de l'innommable !

Ils ont préféré, pour certains d'entre eux, détourner les yeux comme pour éviter le regard réprobateur de la lâcheté. D'autres ont, pour leur part, choisi de tourner le dos, histoire de ne pas se trouver face à face avec tous ces enfants brûlés et tous ces innocents sans nom qui gisent sous les décombres de ce qui fut le paisible pays du Cèdre. D'autres ont décidé de lever la tête vers le ciel avec l'espoir caché et la prière insistante que Dieu fera rapidement oublier les peuples. D'autres, enfin, ont préféré baisser la tête, comme pour surveiller le vacillement de jambes incertaines.

Occupés à se taire, les régimes arabes n'ont pas eu le temps de parler. Ils ont eu juste un moment celui de bénir l'acte odieux des Israéliens, avant de se rappeler, une éternité plus tard, qu'ils avaient

### CHACUN MEURT COMME IL PEUT

oublié d'écouter les soupirs et les gémissements des victimes. Alors, pour se donner l'impression d'être encore restés arabes, ils se sont mis à gesticuler, tout en se gardant de dire quelque chose. Eh oui, on peut encore croire de nos jours effacer le ridicule avec des sacs de riz et des T-shirts frappés du sigle des USA !

Les régimes arabes ne savent plus quoi faire. Alors qu'en Israël, des manifestations contre la destruction du Liban commencent à être organisées au quotidien, au Bahrein, les manifestants civils ont été dispersés avec des balles.

En Jordanie, un rassemblement dans le complexe intersyndical de Oman a été interdit. En Egypte, les policiers ont empêché les manifestants de sortir de l'enceinte de la mosquée El-Azhar.

Et ailleurs... Et ailleurs...

Ainsi donc, une fois encore, la preuve de l'échec est faite et la faiblesse est consommée comme une eau sale et infecte. Les peuples regardent leurs régimes, qui se regardent dans le miroir, qui refuse de renvoyer des images autres que celles qui ont envahi les écrans de toutes les télévisions du monde, c'est-à-dire celles de la destruction, de la mort et de l'horreur au Liban et en Palestine.

Dans le monde arabe d'aujourd'hui, chacun meurt comme il peut. Dans un abandon total comme c'est le cas des Libanais, dans une parfaite indifférence comme c'est le cas des Palestiniens, ou dans l'humiliation complète comme c'est le cas dans le reste des pays arabes ! Les ruines qui envahissent les villes, les villages et la campagne du Liban ressemblent, à s'y méprendre, aux décombres d'une Oumma qu'ont pourtant si fièrement chantée ces mêmes régimes. Les temps ont changé, certes, mais Dieu, combien ils ont changé !

**Granitex** Nouveaux Produits  
Zone industrielle B.P. 85 Oued Smar 16270 ALGER  
Tél.: 021.51.66.81 & 82 - Fax: 021.51.64.22 & 021.51.65.23  
E-mail: granitex@granitex.dz

**cofrac**  
CERTIFICATION ENTREPRISES & DE PERSONNELS

www.granitex.dz

Confectionnez et transportez vos bétons dans les meilleures conditions ...

Transport du béton sur de longues distances !

Des Retardateurs dernière génération :  
**MEDARETARD RPF**  
**MEDARETARD GR**

Produit de cure :  
**MEDACURE**

... consultez notre direction technique

La référence pour mieux construire